FORMATION "Sauveteur secouriste du travail

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personnel d'entreprise ou d'association employeuse
- **Prérequis :** aucun
- Maximum 10 participants

Durée et dates/lieu de formation :

- 12 heures (2 journées)
- Lundi 28 et mardi 29 novembre 2022
- En présentiel à **Fleury-les-Aubrais, 6ter rue de l'Abbé-Pasty (locaux de la maison régionale de l'économie sociale et solidaire)**

Inscription :

- **FICHE D'INSCRIPTION**

Délai d'accès à la formation :

- Jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscrits

Compétences visées :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident en milieu professionnel
- Contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Se situer en tant que sauveteur-secouriste au travail dans son entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maitrise des risques professionnels dans une situation de travail

Contenus :

- Télécharger le référentiel de formation

Pédagogie et évaluation :

- La formation alterne des temps de présentation interactive et de temps de mise en pratique collective ou individuelle : études de cas, démonstrations pratiques, ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir, simulations et mises en situation
- L'évaluation se fera au fil de la formation à travers un questionnaire sur la connaissance du cadre réglementaire SST et sur les actions de prévention et sur une mise en situation d'accident
- Un certificat de sauveteur-secouristes au travail sera délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et qui a fait l'objet d'une évaluation favorable. Le certificat aura une validité de 24 mois; un recyclage d'une journée sera alors nécessaire pour renouveler le certificat.
- Un questionnaire de satisfaction en fin de formation sera envoyé par voie dématérialisée

Intervenant :

- Formateur SST de la Croix-Rouge certifié par l'INRS

Supports pédagogiques :

Les ressources documentaires et supports de formation seront envoyés directement par mail à chaque stagiaire.

Allègement de formation :

Au regard de la durée de formation, il ne sera pas proposé d'allègement.

Accessibilité :

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne Tourault, 06.09.21.54.29 ou formation.cvl@franceolympique.com) afin de définir vos besoins d'aménagement et de compensation.

Prix :

- Pour les CDOS de la région Centre-Val de Loire : coûts pédagogiques pris en charge par le CROS dans le cadre de la mutualisation du mouvement olympique régional. Les frais annexes sont en sus
- Pour les autres structures : coûts pédagogiques 280 euros; les frais annexes sont en sus. Pour les salariés : cette formation peut être pris en charge par l'Afdas.

Contact :

- CROS Centre-Val de Loire, pôle formation
- Organisme de formation n°24 45 02853 45 enregistré auprès du préfet du Centre-Val de Loire, QUALIOPI
- Marie-Anne Tourault, responsable formation au CROS CVL, référente handicap de l'OF : EMail : formation.cvl@franceolympique.com ou tél. : 06.09.21.54.29

Résultats des sessions précédentes :

- Pas de résultats car c'est la première fois que le CROS CVL va organiser cette formation